



**HAL**  
open science

## À la table des défunts : mensae et ossements animaux dans les nécropoles d'Afrique romaine

Solenn de Larminat, Sébastien Lepetz

### ► To cite this version:

Solenn de Larminat, Sébastien Lepetz. À la table des défunts : mensae et ossements animaux dans les nécropoles d'Afrique romaine. V. Blanc-Bijon. L'homme et l'animal au Maghreb de la Préhistoire au Moyen Âge : explorations d'une relation complexe [actes du XIe Colloque international Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord, Marseille, Aix-en-Provence, 8-11 octobre 2014], Presses Universitaires de Provence, pp.409-418, 2021, Archéologies Méditerranéennes, 9791032003350. 10.4000/books.pup.62787 . hal-03468774

**HAL Id: hal-03468774**

**<https://hal.science/hal-03468774>**

Submitted on 9 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# À la table des défunts : *mensae* et ossements animaux dans les nécropoles d'Afrique romaine

Solenn DE LARMINAT<sup>1</sup> et Sébastien LEPETZ<sup>2</sup>

**Mots-clés :** Afrique proconsulaire ; Numidie ; Maurétanie césarienne ; Nécropole ; Inhumation ; Crémation ; Rituel funéraire ; Ossement d'animal ; Archéozoologie ; Archéo-thanatologie ; *Mensa* ; Figurine ; Sacrifice ; Repas ; Déchet.

**Résumé :** Si les textes antiques indiquent que les animaux sont impliqués dans de nombreux actes religieux célébrés lors des funérailles, ils offrent toutefois peu d'informations sur les espèces et les morceaux choisis, leur traitement et leur place dans ou autour de la tombe. La place des animaux dans les nécropoles africaines ne peut se fonder que sur les découvertes archéologiques et celle-ci s'avère variée : utilisation de plusieurs espèces et morceaux lors des sacrifices, des offrandes et des repas mais également inhumation d'animaux de compagnie, traces et squelettes d'animaux errants. À partir de l'ensemble des données publiées (détermination des os, figurines en terre cuite, iconographie des *mensae*) et des études archéozoologiques inédites réalisées sur les os d'animaux découverts dans la nécropole de *Pupput*, un bilan critique sera dressé sur la place des animaux dans les nécropoles antiques d'Afrique du Nord.

**Keywords:** Africa proconsularis; Numidia; Caesarean Mauretania; Necropolis; Inhumation; Cremation; Funeral ritual; Animal bone; Zooarchaeology; Archeoethanatology; *Mensa*; Terracota figurine; Sacrifice; Meal; Waste.

---

<sup>1</sup> Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France. Ce travail a été rédigé dans le cadre d'un contrat post-doctoral réalisé à l'Université Paris-Sorbonne au sein de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée – Centre Antiquité classique et tardive – Programme « Afrique Antique ».

<sup>2</sup> Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, pratiques et environnements (UMR 7209), Sorbonne Universités, Muséum national d'histoire naturelle, CNRS.

**Abstract:** Ancient texts indicate that animals are involved in many religious ceremonies celebrated during the funeral, however, they provide little information on species and selected pieces, their treatment and their place in or around the tomb. Animals' place in African necropolis must be based on archaeological discoveries and there appears varied: use of several species and pieces during sacrifices, offerings, meals, burial of entire pets, footprints and carcass of animals. From all published data (determination of bone, terracotta figurines, iconography of *mensae*) and new archaeozoological studies on animal bones discovered in the *Pupput* necropolis a critical assessment can be made on the animals rules in the North Africa Roman necropolis.

Les textes antiques indiquent que des animaux étaient impliqués dans plusieurs actes religieux célébrés à différents moments des funérailles. Festus et Cicéron parlent du sacrifice d'une truie dont une part était donnée au mort, l'autre aux vivants et une troisième à Cérès afin de purifier la famille<sup>3</sup>. Également dans un but purificateur, des offrandes, des *munera* de toute sorte, dont de la viande, étaient jetés ou déposés sur le bûcher. Ainsi, Enée sacrifia et brûla deux brebis de 2 ans, deux porcs et deux taureaux lors des funérailles d'Anchise<sup>4</sup>. Régulus, d'après Pline le Jeune, fit quant à lui tuer autour du bûcher de son jeune fils ses animaux de compagnie (poney, chiens, oiseaux) en signe de douleur<sup>5</sup>. Le sacrifice d'animaux servait donc à purifier la famille, soulager la douleur mais également à apaiser les représentants du défunt, les Mânes. Pour cela, un repas, le *silicernium*, était partagé entre les vivants et le mort (Scheid 1984, 129-132). La part déposée dans la tombe était alors réservée aux Mânes et non aux défunts lui-même<sup>6</sup>. Ce repas pouvait être consommé au moment des funérailles ou lors de commémorations postérieures comme la fête des morts, les *Parentalia*. Il servait à apaiser les dieux Mânes mais il pouvait également être partagé pour honorer le tombeau et se souvenir du défunt comme le décrit si bien l'épithaphe versifiée africaine d'*Aelia Secundala* décédée à 75 ans à Satafis, en 299<sup>7</sup>. Une épithaphe néo-punique découverte à Uzappa indique qu'un agneau fut immolé sur la tombe de *Januaria* décédée à l'âge de 43 ans (Février 1965-1966, 223-226). Le terme employé '*azram*', appartient au vocabulaire sacrificiel punique révélant ainsi, qu'en pleine époque impériale, les pratiques sacrificielles puniques persistaient dans les milieux numides.

---

<sup>3</sup> Festus, p. 296-297 L ; Cicéron, *Des lois*, II, 21.

<sup>4</sup> Virgile, *Énéide*, V, 77-78, 96-98 ; VI, 225.

<sup>5</sup> Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 2, 3.

<sup>6</sup> Lucien, *Sur le deuil*, 9 ; Lepetz et Van Andringa 2004, 163.

<sup>7</sup> *CIL* 8, 20277, *CLE* 01977.

Ces textes sont importants car ils permettent d'approcher le sens religieux de l'utilisation des animaux dans les rituels funéraires mais ils offrent peu d'informations sur les espèces et les morceaux choisis, leur traitement et leur place dans et autour de la tombe. D'ailleurs, même s'ils étaient plus explicites, il serait vain de rechercher l'illustration archéologique de ces textes écrits pour la plupart à Rome entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. puisqu'une grande liberté était laissée aux familles quant au choix des victimes, des offrandes, des repas, qui dépendaient par ailleurs des contextes culturel, géographiques, sociaux et environnementaux des communautés (voir Lepetz 2012, fig. 1).

On peut dès lors s'interroger sur les espèces et les morceaux choisis par les familles africaines romaines lors des cérémonies, chercher à savoir si des espèces étaient préférées à d'autres, tenter de déterminer à quelle étape des funérailles ces animaux étaient impliqués et dans quel but. Trois types de vestiges peuvent être sollicités : les animaux figurés sur les *mensae*, les ossements d'animaux<sup>8</sup>, le bestiaire en céramique découverts dans les nécropoles.

### **1. Les représentations animales sur les *mensae* monolithes**

Des animaux peuvent être peints ou sculptés sur les parois des mausolées et des hypogées ou sur les différents supports qui signalaient l'emplacement de la sépulture. Multiples et variés, parfois simples éléments décoratifs, ils ne peuvent être présentés dans cette étude. En revanche, les animaux figurés sur certaines tables en pierre disposées au pied des stèles interviennent, symboliquement certes, mais de manière certaine, dans les rituels funéraires. Ces *mensae* offrent une documentation particulièrement intéressante car les animaux ou les morceaux de viande déposés sur les tombes sont très rarement conservés du fait du caractère hypèthre de la tombe.

Les *mensae*, maçonnées ou monolithes, sont présentes dans de nombreuses nécropoles africaines (fig. 1). Parmi la centaine de *mensae* en pierre recensées, des plats accueillent des animaux sur 27 d'entre elles. On les retrouve surtout dans les nécropoles de l'Aurès et ses environs mais quatre villes plus éloignées, *Auzia*, *Rapidum* et Zbara en Maurétanie césarienne et Henchir-bou-Guerba en Afrique proconsulaire en livrent également. Les poissons sont les plus fréquemment représentés. Ils sont toujours entiers, donc non consommés, seuls<sup>9</sup> ou par

---

<sup>8</sup> Les coquillages et les dents isolées n'ont pas été pris en considération.

<sup>9</sup> Cagnat 1895, 35-36 ; Berbrugger 1859-1860, 101-102 ; Laporte 1975-1976, 59 ; Leclercq 1924, 3219 ; Orfali 1989, 118-121, 383-384 et pl. LXII-LXIV ; *L'Algérie* 2003, 126, 206 ; Gsell 1902, 22 ; Benseddik 1990, 739 et pl. III.

paire (fig. 2)<sup>10</sup> et en trois exemplaires à Henchir-bou-Guerba (Breil de Pontbriand 1902, pl. XLVII ; Gauckler 1903, 26-27). Sur cette dernière et sur une seconde d'Auzia, un oiseau non déplumé a été placé dans le même plat que celui des poissons (fig. 2). À Lambèse et Khenchela (Morizot P., *Aurès*, 1997, 277), une volaille de type indéterminé apparaît seule dans un plat rectangulaire. Contrairement aux oiseaux, elle est déplumée avec la tête et les extrémités coupées. Enfin, des œufs, entre un et trois exemplaires, étaient également figurés dans des petites coupelles sur quatre *mensae* de Timgad et Tébessa. Ils sont entiers mais la représentation systématique de cuillères à cuilleron circulaire à leur côté indique qu'ils étaient symboliquement destinés à la consommation.

Des poissons, des oiseaux et des œufs ont donc été représentés entiers sur ces *mensae*. La volaille est quant à elle déplumée avec les extrémités coupées. Une seule de ces *mensae* avec un poisson et deux œufs est encore associée à une stèle dont l'épithaphe précise le décès d'une jeune femme de 21 ans, *Caecilia*.

## **2. Des animaux dans les tombes**

### **2.1. Offrandes carnées et restes d'animaux**

Les ossements découverts sur, autour ou dans les tombes proviennent pour partie des espèces recensées sur ces *mensae*. Au vu du nombre de sépultures fouillées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., la documentation africaine est cependant peu abondante. En effet, pendant de nombreuses années, les os, humains et animaux, n'attiraient pas l'attention des chercheurs. Au mieux, la présence de faune était signalée mais l'espèce rarement identifiée, et de manière peu sûre. Si la documentation est rare pour les os déposés dans les inhumations, elle l'est encore plus pour ceux déposés dans les bûchers, l'étude des os brûlés n'ayant été réalisé que très rarement dans les nécropoles. Celles des tombes de la nécropole de *Pupput* offrent donc des informations précieuses.

Généralement, les ossements sont mis au jour dans les niveaux de circulations, dans le comblement des fosses et auprès du défunt mais il est nécessaire de distinguer les ossements impliqués dans les pratiques rituelles, des ossements résiduels qui ne le sont pas.

#### **2.1.1. Des restes en lien avec les pratiques funéraires**

---

<sup>10</sup> Ferjaoui 1992-1993, 136-137, 159 ; Piganiol A. et Laurent-Vibert R., *Ammaedara*, 1912, 87 ; Farges 1884, 146 ; Leclercq 1924, 3220 ; Orfali 1989, 117, 383-384 et pl. LX-LXI ; Ballu 1906, 62-63 ; Ballu 1911, 151 ; Février 1978, 249 et fig. 17, p. 251.

Dans les sépultures primaires à inhumation, l'intentionnalité du dépôt est avérée lorsqu'il est placé sur le corps ou à ses côtés avec ou non le reste du matériel. Il s'agit essentiellement de volaille (*Gallus gallus*) (Cassaigne 1910, 352 ; Gsell 1894, 380). À *Pupput*, elles étaient déposées aux pieds du défunt ou sur la partie supérieure du corps (fig. 3), même si dans de nombreux cas, il n'est pas sûr que l'oiseau ait été déposé entier<sup>11</sup>, alors qu'à Salakta, elle est apparue au fond de certaines amphores prises dans la maçonnerie des tombes (Hannezo 1890-1891, 287). Un poisson non écaillé placé dans un plat en sigillé au sol d'un caveau de la nécropole occidentale de Tipasa (Lancel 1962-1965, 59), un volatile dans un petit tajine à Raqqada (Mahjoubi *et alii* 1970, 12), un quartier de viande peut-être suspendu dans une petite cavité aménagée dans une tombe d'enfant de Cherchell (Leveau 1971-1974, 81), de la tête de porc (*Sus domesticus*) et des œufs à *Pupput*<sup>12</sup> ont également été déposés intentionnellement auprès des défunts. Tous ces ossements ne présentent jamais de traces de brûlure. Ils étaient donc crus ou bien cuits selon un mode de cuisson qui n'endommageait pas la corticale (bouilli par exemple). Un cas particulier a été observé à Sétif : un gallinacé avec, contre son bec, un grand bronze du Haut-Empire, a été déposé entier, sous un amas de pierres, dans un angle de la fosse, au niveau de la tête du défunt (fig. 4 et 5). Mais cette dernière, ainsi qu'une grande partie de la cage thoracique, n'ayant pas été retrouvées, R. Guéry, tout en s'étonnant de la bonne connexion anatomique du reste du corps, suppose que le corps a été placé dans la fosse après son décharnement partiel dans un autre endroit. Lors du dépôt secondaire du corps, l'animal aurait alors été sacrifié et placé à l'exact emplacement de la tête du défunt afin d'apaiser celui-ci et d'éviter qu'il soit malfaisant. Un autre séquençage peut toutefois être proposé pour expliquer ces différences de comblement et de liaisons anatomiques : le corps du défunt est déposé dans la tombe puis recouvert de terre. Il se décompose alors en espace colmaté et les connexions anatomiques de son squelette se conservent. Puis, le creusement d'une seconde fosse emporte une partie de la cage thoracique, les vertèbres cervicales et le bloc crânio-facial<sup>13</sup>. Dans le comblement de cette fosse mais non pas à l'emplacement exact de la tête comme l'indique l'auteur, un poulet est sacrifié ou donné en offrandes aux dieux Mânes afin de les apaiser puis cette seconde fosse est comblée par de grosses pierres.

---

<sup>11</sup> Tombes 331 : morceaux (au moins carcasse et aile) de gallinacé ; 785 : reste d'une cuisse de poulet ; 1454 : morceaux de coq (aile, bas de patte) d'un (unique ?) poulet (entier ?) ; 1700 : différents morceaux du côté droit d'une volaille ; Tombe 2132 : restes d'un coq (fragments de membre postérieur) ; 2138 : restes d'un coq (fragments d'aile et de cuisse) ; 2197 : volaille (coq domestique) sans doute déposée complète. Depuis la rédaction de l'article en juillet 2015, ces données ont également été publiées dans Lepetz 2019.

<sup>12</sup> Tombes 611 et 1101.

<sup>13</sup> Une limite de fosse est visible devant la cage thoracique.

Pour ce qui concerne les sépultures primaires à crémation, des animaux ou morceaux d'animaux ont également été placés intentionnellement sur le bûcher et brûlés avec le corps du défunt. À *Pupput*, dans la seule nécropole où des déterminations ont été réalisées, de la volaille<sup>14</sup> mais également des restes de caprinés<sup>15</sup> (du mouton – *Ovis aries* et peut-être de la chèvre – *Capra hircus*) ainsi que du porc<sup>16</sup> ont été relevés dans une petite douzaine de tombes. Généralement, une seule de ces espèces est présente. Les animaux ne sont jamais trouvés complets, dans la plupart des cas parce qu'ils ne l'étaient pas sur le bûcher mais dans d'autres cas, celui des poulets, parce qu'ils ont été en grande partie détruits par le feu. Quoiqu'il en soit, pour ces 3 taxons, les os proviennent globalement des parties consommables de l'animal, même s'il n'est pas toujours commode de déterminer la valeur alimentaire des pièces de viande.

Des morceaux ont donc été placés dans le bûcher mais de la volaille pouvaient également être déposée sur le bûcher, après la crémation, avec le reste du mobilier, donc sans être brûlé comme cela a été observé à *Leptiminus*, Sétif et peut-être Tipasa<sup>17</sup>.

Dans les sépultures secondaires à crémation de *Pupput*, aucun ossement d'animaux n'était mélangé aux restes humains. En revanche, un œuf entier a été placé dans une urne, au-dessus des os d'un grand adolescent-adulte. Des restes de gallinacés ont été relevés par Poinssot et Lantier sur les banquettes d'un hypogée de *Gightis* qui accueillait également douze urnes (Poinssot et Lantier 1924, p. CXXXVI). Ils n'étaient probablement pas brûlés mais on ne sait pas si, comme sur les *mensae*, la tête et les pattes étaient coupées.

L'étude des crémations de la nécropole de *Pupput* a également mis en évidence trois fosses contenant uniquement des os brûlés d'animaux. Dans la première, il s'agit surtout de porc, puis du coq et un peu de capriné<sup>18</sup>. Alors que dans les tombes, la tête est souvent présente, ici, le porc se caractérise par sa grande rareté (un seul fragment) et par la présence importante d'éléments de pieds, parfois de quelques millimètres seulement. De même, il a seulement été retrouvé de très petits os de coq, des phalanges distales, qui ont tendance à disparaître lors de la préparation culinaire de pièces de viande ou de leur consommation. Il semble donc que les

---

<sup>14</sup> Tombes 892 et 2167 : morceaux de cuisse, carcasse et aile d'un (unique ?) coq (complet ?) ; 2072 : un morceau de membre postérieur de coq (morceau ou animal entier ?) ; 256 : fragments de petit gallinacé juvénile (cf très petite poule, perdrix ?) probablement déposé entier ; 2169 : morceaux de coq (aile, bas de patte) ; 2228 : au moins une aile de coq.

<sup>15</sup> Tombes 892 : 1 fragment d'os de petit bétail ; 2083 : morceau de cuisse ; 1477 : morceau de membre antérieur ; 2170 : Morceau de train de vertèbre de jeune capriné ; 2169 : différents morceaux de mouton (bas de pattes, épaule, cuisse).

<sup>16</sup> Tombes 2169 : différentes pièces (épaule, cuisse, vertèbre) ; 2083 et 2054 : morceaux de tête ; 2195 : tronçon de colonne vertébrale et côte.

<sup>17</sup> Ben Lazreg *et alii* 2006, 353 ; Guéry 1985, 189 ; Gsell 1894, 380.

<sup>18</sup> US 9416 : porc (41 os pour 29 g) ; coq (37 os pour 5,2 g) ; capriné (8 os pour moins de 4 g) ; indéterminés (746 fragments pour 45,6 g).

morceaux mis au jour dans cette fosse ne soient pas des restes de repas mais des pièces de viande brûlées fraîches. Dans la seconde fosse, il s'agit également de porc puis du coq avec cette fois-ci pour le porc, les membres et les côtes<sup>19</sup>. Cela ressemble plutôt à des pièces de viande consommable bien qu'il soit impossible de déterminer si les morceaux ont été mangés avant d'avoir été brûlés et s'il s'agit donc de restes de repas. La troisième fosse est un puits au fond duquel des cendres mélangées essentiellement à des os de coq ont été découvertes<sup>20</sup>. Tous ces os ont pu être brûlés sur les *mensae* maçonnées des tombes situées à proximité de ces fosses et qui conservent encore la trace de foyer réalisés à leur surface.

Ainsi, d'après les ossements dont l'intentionnalité du dépôt est avérée, de la volaille, des œufs et du poisson ont bien été manipulés lors des rites pratiqués autour du corps des défunts mais également du porc et des caprinés. D'autres os, découverts dans le comblement des fosses sépulcrales et dans les niveaux de circulation posent d'autres questions et notamment celle de leur lien avec les pratiques funéraires.

### **2.1.2. Des animaux dont il faut se méfier**

Seules les publications des nécropoles de Tipasa fournissent des précisions sur les ossements d'animaux découverts dans les niveaux de circulation (Burke 2001, 451-452). S. Lancel signale la présence dans les terres environnant les tombes du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. de la nécropole de la Porte de Césarée des « sabots de cheval », des astragales de bœuf, des défenses de suidé, des cornes de bœuf et grand nombre de têtes d'articulations sciées de bovidés et d'équidés mélangés à de nombreux coquillages (Lancel 1970, 166). Il suppose alors que ces ossements étaient initialement déposés sur le soubassement des caissons ou sur les *mensae*. Cette hypothèse semble toutefois sujette à caution car les bouchers utilisaient le couperet et non la scie, qui était, à cette époque, un outil réservé aux artisans de l'os. Les éléments sciés ont donc dû être rejetés après la récupération de la diaphyse et les astragales et les phalanges devaient sans doute elles aussi être des rejets sans lien avec les tombes<sup>21</sup>. Il faut donc probablement rattacher également à des déchets l'incisive de cheval, le fragment de coxal de gros bétail et les nombreuses articulations sciées découvertes dans la nécropole orientale datée du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Baradez 1969, 110). Dans la nécropole de *Pupput*, les os provenant des niveaux de circulation proviennent également essentiellement de vertèbres, d'os longs et de bas de pattes (métapodes

---

<sup>19</sup> US 9398 : suidé (79 os pour 55 g), vertèbres assez rares tout comme la tête ; coq (24 os pour 2,7 g) ; plus de 600 petites esquilles d'os (52 g), surtout des éclats qui doivent provenir du porc.

<sup>20</sup> US 2398 : Morceaux (aile, bas de patte...) d'une (unique ?) carcasse d'un coq (0,5 g) et un fragment de petit bétail (1 g).

<sup>21</sup> À moins qu'il s'agisse de restes de découpe de boucherie moderne.



et phalanges) de gros bétail (tel que du cheval, du bœuf, du dromadaire). Les os sont souvent très érodés et certains présentent eux aussi des traces de scies. Ces observations associées au fait que ces espèces appartenant à la catégorie du gros bétail n'ont actuellement pas été recensées dans les tombes et sur les *mensae* permettent de supposer que ces os ne sont pas des vestiges de repas ou de sacrifices mais des os erratiques, des déchets. On peut l'expliquer : les nécropoles sont certes composées d'espaces fermés, des enclos peu accessibles, mais aussi d'espaces ouverts où les hommes et les animaux circulaient, et notamment les chiens, y laissant leur déchet, leurs restes de repas et où ils pouvaient mourir. L'empreinte d'un chien laissé dans l'enduit encore frais d'un caisson (fig. 6) ou encore la charogne d'un second découvert entre deux tombes l'illustrent (fig. 7). À *Pupput* et Tipasa, des ossements de gros bétail qui présentent les mêmes caractéristiques (érosion, découpe à la scie) ont également été retrouvés dans les comblements des fosses à inhumation ou dans les tumulus de terre qui recouvraient les restes des bûchers<sup>22</sup>. Ils proviennent donc certainement des niveaux de circulation et ne participent pas aux rituels funéraires.

Dans la tombe dite « du sacrificateur » de Tipasa datée entre 70 et 82 de notre ère, un tibia de coq avait été placé avec le reste du matériel sur le sol de la chambre funéraire et des restes d'animaux ont été également découverts dans les cinq niches creusées dans les parois (Baradez 1957, 223, 231, 256-257, 265-266). Pour J. Baradez, ces os relevaient de plusieurs fonctions issues des pratiques rituelles libyco-puniques : vestiges de sacrifices pour le chien, les oiseaux, la volaille, le mouton et le bœuf ; mobilier appartenant au défunt et en lien avec sa profession pour les dents, les ergots de coq, l'astragale poli et les os sciés. Au premier abord, la présence des pièces osseuses animales semblait fortuite mais leur forte densité dans les niches a fait supposer à l'auteur qu'elles avaient été en réalité déposées intentionnellement. On doit s'interroger cependant sur leur lien avec la tombe. On peut en effet s'étonner de la diversité des espèces et des pièces anatomiques représentées, puisqu'une telle variété ne se rencontre jamais (ou seulement là). En outre, la présence d'épiphyse d'os longs de grands mammifères sciés correspond là encore à des vestiges en lien avec une activité artisanale du travail de l'os. Le caractère atypique de l'ensemble doit donc nous amener à être prudent avec ces vestiges et à ne pas forcément les considérer comme liés à la tombe.

Trois sépultures de *Pupput* ont-elles aussi livré des vestiges posant question. Dans la première, les restes d'un arrière-train de mouton (membres postérieurs et partie postérieure du dos) étaient disséminés dans le comblement de la fosse, sans connexion et largement au-dessus du corps

---

<sup>22</sup> À *Pupput*, tombe 383 : molaire de bovidé ; Lancel 1970, 166.

humain (fig. 8). Étant donné que des morceaux de mouton sont parfois trouvés dans les tombes de cette cité, l'intentionnalité de ce dépôt est à discuter. Aucune trace de découpe qui aurait pu expliquer la mise en pièce n'a cependant été relevée. En revanche, les os étaient très érodés et des traces de dent de petit carnivore ont été remarquées sur les processus épineux, les apophyses transverses et les ailes iliaques. L'animal a donc été charogné et les os désolidarisés avant leur enfouissement, ce qui permet d'écarter l'hypothèse d'un dépôt volontaire et privilégier celle d'une présence fortuite liée au comblement de la cavité. Cette même interrogation se pose aussi pour deux autres inhumations : dans la première, une tombe d'un enfant d'environ 7 ans, deux éléments d'ailes d'un oiseau sauvage juvénile de petite taille ont été découvertes<sup>23</sup>. Il est vrai que les oiseaux sont représentés sur deux *mensae* (fig. 2) et ils apparaissent régulièrement dans l'iconographie funéraire des enfants<sup>24</sup>. Ils étaient également souvent déposés dans les tombes puniques et libyques<sup>25</sup> et leurs restes brûlés apparaissent dans 14 urnes du sanctuaire à Saturne d'Hencher el-Hami (Bédoui et Oueslati 2007, 453-454). Dans ces urnes, il s'agit essentiellement d'ailes brûlées de petits passériformes associés à des enfants de moins de 6 mois lunaires. La présence d'un cochevis huppé, espèce peut-être représentée sur la *mensa* d'Auzia, est d'ailleurs attestée dans une des urnes.

L'autre cas qui pose question est une tombe d'adulte, ayant livré les restes de trois crapauds sous la bâtière qui protégeait le défunt<sup>26</sup>. La découverte d'amphibiens dans des sépultures est un phénomène habituel mais qui a été peu décrit. Leur présence peut la plupart du temps être expliquée par leur piégeage dans la fosse ou les tubes à libation<sup>27</sup>. Le cas de la tombe 2196 est un peu différent : puisque la tombe est creusée à plus d'un mètre, les animaux ne se sont pas enfouis si profondément, et s'il y avait un conduit à libation en matière périssable, il ne pouvait déboucher sous la bâtière en raison de la présence d'une maçonnerie qui recouvrait la bâtière. Il faudrait donc convenir que la construction et le comblement de la tombe sont intervenus sans que les crapauds qui auraient pu y tomber aient été préalablement enlevés, ce qui est somme toute possible. L'autre éventualité, celui d'un dépôt intentionnel, doit être envisagée. La découverte d'une statuette d'anoure (qui ressemble à un crapaud) de taille réelle déposée dans une tombe d'enfant de Sousse du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. montre que cet animal peut également faire partie du bestiaire intervenant dans les pratiques funéraires (Goetschy 1902, 414 ; Besques 1992,

---

<sup>23</sup> Tombe 2178 : 2 humérus droit et gauche.

<sup>24</sup> En Afrique : Leveau 1975-1976, 157 ; Vatin 1986, 106-107.

<sup>25</sup> Camps 1961, 513-514 ; Benichou-Safar 1982, 264, 280 ; Krandel-Ben Younes A., *Thigibba Bure*, 1992-1993, 189-190.

<sup>26</sup> Tombe 2196 : 160 restes.

<sup>27</sup> Voir les parties consacrées aux restes animaux dans Van Andringa *et alii* 2013, 1367 et suiv.

161, pl. 100d), mais il faut reconnaître qu'en l'absence de cas avérés ailleurs, le dépôt de crapaud en chair dans la tombe n'est sans doute pas l'hypothèse qui doit être retenue en priorité. Ces exemples illustrent cependant la nécessité de prendre en compte l'ensemble des ossements animaux présents dans la tombe, de noter l'emplacement de leur découverte et de ne pas se contenter de déterminations approximatives.

## 2.2. Les représentations animales en terre cuite

De nombreuses figurines en terre cuite ont été retrouvées dans les nécropoles d'Afrique Proconsulaire (Larminat 2015). Il s'agit essentiellement de personnages mythologiques ou humains parfois mis en scène avec des animaux. Les animaux seuls sont plutôt rares avec 16 exemplaires, soit 3% du corpus. Il s'agit tout d'abord de trois fauves (et peut-être d'un quatrième ?)<sup>28</sup>. Comme les fauves apparaissent également dans des scènes de gladiatures, de chasse ou de thiasse bacchique, ils doivent probablement être plutôt liés à cette imagerie. Les autres animaux sont représentés par 6 exemplaires de bovidés (5 taureaux et un veau) déposés dans des sépultures de *Pupput* et d'*Hadrumetum*<sup>29</sup>. Certains d'*Hadrumetum* présentent, soit peinte, soit modelée, la *dorsuale*, la ceinture que portaient les animaux destinés à être sacrifiés (voir par exemple Charbonneaux 1963, 133) (fig. 9). Les autres animaux présents sous forme de figurines sont des coqs<sup>30</sup> (fig. 10) et un porc en argile non cuite déposé dans un bol (Merlin 1912, p. CCIII). La figuration de la *dorsuale* sur le taureau mais également la présence d'ossements de volaille et de porc dans les tombes permettent d'envisager que ces animaux en terre cuite avaient une fonction similaire, et à peu de frais, à ceux déposés dans les tombes. La dernière statuette recensée est celle d'un chien couché déposée auprès d'un enfant, à Sousse (Goetschy 1903, 174). Plusieurs textes antiques ou épitaphes font apparaître cet animal comme un véritable compagnon<sup>31</sup>, partie intégrante de la famille, pouvant être inhumés dans les nécropoles des humains, comme ce vieux mâle découvert dans une fosse, à l'intérieur d'un enclos familial de *Pupput* (Lepetz 2008, fig. 90).

Un seul autre spécimen inhumé dans une fosse individuelle au sein d'une nécropole a été publié : un agneau dans la nécropole orientale de Sétif dont l'ensevelissement date du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Guéry 1985, 114, 128 ; *Id.* 1987, 69, 74). La bête, couchée sur le côté gauche, la tête à l'est était associée à du matériel : devant le museau, deux longues épingles en os dont

---

<sup>28</sup> La Blanchère et Gauckler 1897, 142 ; Goetschy 1903, 174 ; Foucher 1967-1968, 217 et pl. XXXV-XXXVI.

<sup>29</sup> Lacomble et Hannezo 1889, 122, 124 et pl. III ; La Blanchère et Gauckler 1897, 143 et pl. XXXII ; Goetschy 1903, 174.

<sup>30</sup> Carton 1900, 236-237 et pl. XVIII ; La Blanchère et Gauckler 1897, 144 ; Delattre 1898, 28).

<sup>31</sup> Par exemple Pétrone, *Trimalcion*, 71 et *CIL* XIII, 488.

peut-être une cuiller à fard et à proximité de l'angle nord-est, un petit miroir de bronze circulaire. Pour R. Guéry, cette tombe doit être rapprochée des sacrifices de substitution d'un agneau contre un nouveau-né connu par les textes de N'Gaous : l'agneau aurait donc été sacrifié après l'accomplissement d'un vœu consécutif à une guérison (Guéry 1985, 129). Il est toutefois étonnant que ce sacrifice ait eu lieu dans la nécropole et qu'il soit accompagné de mobilier encore jamais recensé dans des tombes d'enfants (Larminat 2012).

## Conclusion

En dépit de la rareté des informations issues de la fouille des tombes païennes d'Afrique proconsulaire, de Numidie et de Maurétanie césarienne, il est possible, à travers une relecture des données anciennes et l'apport d'informations nouvelles, de dresser un premier bilan concernant la place des animaux ou de leur représentation dans les nécropoles et de contribuer à mieux cerner leur rôle.

Des poissons entiers, de la volaille déplumée et aux extrémités coupées, des oiseaux et des œufs pouvaient être figurés sur les *mensae*. La vaisselle, également présente, suggère qu'il s'agit de représentation de repas bien qu'il soit difficile de préciser s'il s'agit de repas mis en scène uniquement en l'honneur du défunt ou s'il était également partagé avec les Mânes. Il faut remarquer que les représentations ne concernent pas de pièces de viande de mouton ou de porc. Le répertoire est limité à des petits animaux que l'on peut représenter entiers et qui demeurent donc très reconnaissables. Cela n'empêche en revanche pas de brûler des morceaux de mammifères domestiques sur les *mensae* à *Pupput*, en compagnie de volaille. Dans cette nécropole, ces tables sont toujours situées dans le prolongement de la tête du défunt. Si les morceaux n'étaient pas consommés, il devait s'agir de pièces de viandes offertes aux Mânes lors de commémorations.

Ces trois dernières espèces sont également déposées ou jetés dans le bûcher lors de la crémation. Il peut s'agir d'un partage entre les vivants et les Mânes.

Après la crémation, de la volaille et des œufs pouvaient être placés sur le bûcher éteint, sur les os ou à leur côté, après leur récolte, autre geste avant la fermeture de la tombe. Le défunt était alors installé dans sa nouvelle demeure.

Après des corps inhumés, la volaille est aussi l'espèce la plus fréquente mais on retrouve également des os ou des figurines de poisson, de porc, de bœuf et des œufs. Il est possible de proposer les mêmes hypothèses que pour les crémations avec la nécessité de remarquer cependant que la ceinture *dorsuale* est représentée sur les statuettes, pouvant introduire une notion de sacrifice à moindre coût. Si les oiseaux (sans parler des amphibiens) ont bien été

déposés intentionnellement, ils participent peut-être à d'autres rites, peut-être d'origine libyco-puniques. Le chien, animal de compagnie et de jeux pour les enfants, peut accompagner le défunt et le protéger dans sa tombe. En tant que membre de la famille, ce dernier peut également être inhumé dans l'enclos familial mais sa présence dans la nécropole de *Pupput* est plutôt attestée sous forme de charognes ou d'animaux errants. Les restes de gros bétail découverts en contexte funéraire ne semblent également pas des vestiges des rites réalisés autour de la tombe mais des déchets. Enfin, l'agneau de Sétif a été inhumé dans une fosse à part, peut-être dans le cadre d'un sacrifice de substitution bien qu'il soit étonnant qu'il soit associé à des objets de toilette féminine.

Les espèces utilisées dans le cadre des actes religieux réalisés autour de la tombe sont donc finalement peu nombreuses. La volaille est l'espèce la plus fréquente, sans doute en partie parce qu'il s'agit d'une victime peu chère et donc adaptée par sa taille aux sacrifices familiaux mais peut-être aussi parce qu'étant déposée souvent complète, les os sont plus facilement isolés par les fouilleurs que les éléments fragmentaires et déconnectés tels les morceaux de porc ou de mouton. L'image est donc celle de dépôts assez semblables à ce que l'on rencontre de l'autre côté de la Méditerranée, en Italie ou dans les autres provinces.

Les mêmes espèces sont utilisées à différents moments des funérailles (lors du dépôt du corps dans la fosse ou sur le bûcher, lors de la fermeture de la tombe mais également lors des cérémonies commémoratives). Quand les pièces de viande sont placées directement auprès du défunt, leur rôle d'offrandes aux Mânes semble sûr mais il est en revanche difficile de déterminer si une partie de l'animal a par ailleurs été consommée lors d'un repas.

Ce bilan est issu de données peu nombreuses et incomplètes car il faudrait également prendre en compte les représentations de banquets funéraires ; surtout, il appelle à être complété à l'avenir par la fouille d'autres ensembles intégrant le relevé systématique des ossements d'animaux dans les tombes permettant de mieux apprécier la variété des pratiques en fonction des familles des nécropoles et des régions, et d'en analyser les évolutions.

Il faut pour finir signaler, et ce n'est pas un détail, que dans la nécropole de *Pupput* où l'ensemble des vestiges fauniques a été relevé puis étudié, très peu de tombes en ont finalement livré : seulement 32 sépultures individuelles sur les 1338 fouillées, soit seulement 2% des tombes. Même s'il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les gestes consistent aussi à déposer des pièces de viande désossées, et qui passent alors inaperçus, on doit considérer que la règle consiste donc plutôt à limiter l'offrande carnée.

Juillet 2015

## Bibliographie

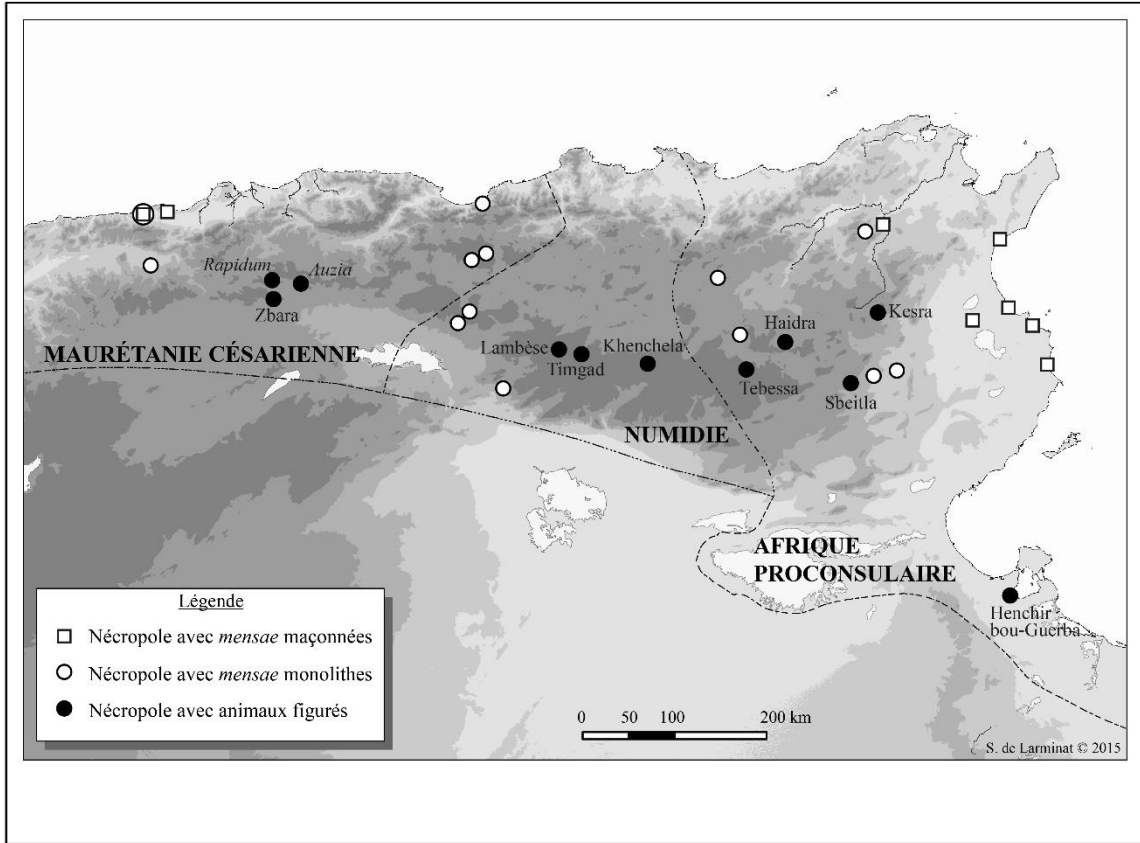
- BALLU A., 1906, *Rapport officiel sur les travaux de fouilles et consolidations des Monuments Historiques de l'Algérie (Exercice 1905)*, Paris.
- BALLU A., 1911, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi : Sept années de Découvertes (1903-1910)*, Paris.
- BARADEZ J., 1957, Nouvelles fouilles à Tipasa : survivances du culte de Baal et Tanit au I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, *Libyca*, V, p. 221-276.
- BARADEZ J., 1969, Nécropole orientale côtière de Tipasa de Maurétanie, *AntAfr*, 3, p. 83-114.
- BEDOU H. et OUESLATI T., 2007, Les incinérations votives humaines et animales du sanctuaire, dans A. Ferjaoui (dir.), *Le sanctuaire de Henchir el-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne Africain, I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J.C.*, Tunis, INP, p. 450-479.
- BENICHO-SAFAR H., 1982, *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, Paris, Éditions du CNRS (Études d'Antiquités africaines).
- BEN LAZREG N. *et alii*, 2006, Roman and Early Christian burial complex at Leptiminus (Lamta) : second notice, *JRA*, 19, 1, p. 347-68.
- BENSEDDIK N., 1990, Nouvelles contributions à l'atlas archéologique de l'Algérie, dans *L'Africa romana*, 7, 2, p. 737-752.
- BERBRUGGER A., 1859, *Rapidi* (Sour-Djouab), *RAfr*, 4, p. 47-59 et 94-104.
- BESQUES, S., 1992, *Catalogue raisonné des figurines et reliefs en terre cuite grecs, étrusques et romains, IV-II. Époques hellénistiques et romaine, Cyrénaïque, Égypte ptolémaïque et romaine, Afrique du Nord et Proche-Orient*, Paris, Réunion des Musées nationaux.
- BREIL DE PONTBRIAND M<sup>r</sup> du, 1902, Fouilles à Henchir-bou-Guerba (Tunisie), *BCTH*, p. 405-411.
- BURKE A., 2001, Patterns of Animal Exploitation at *Leptiminus*: faunal Remains from the East Baths and from the Roman Cemetery Site 10, dans L.M. STIRLING *et alii* (dir.), *Leptiminus (Lamta). Report no 2*, Portsmouth, R.I. (JRA, Supplementary Series, 41), p. 442-456.
- CAGNAT R., 1895, *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie : Musée de Lambèse*, Paris.
- CAMPS G., 1961, *Monuments et rites funéraires protohistoriques : aux origines de la Berbérie*, Paris.
- CARTON L., 1900, Statuettes en terre cuite de la nécropole d'Hadrumète (Tunisie), *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, LXI, p. 230-242.

- CASSAIGNE C<sup>ne</sup>, 1910, Tombeaux et sépultures antiques des environs de Bir-bou-Rekba (Siagu) et de Souk-el-Abiod (Puppu), *BCTH*, p. 341-366.
- CHARBONNEAUX J., 1963, *La sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre*, Paris, Éditions des Musées nationaux.
- DELATTRE A.-L., 1898, Les cimetières romains superposés de Carthage (1896), *RA*, 23, p. 82-101.
- FARGES A., 1884, Appendice au sacrum de Theveste, *Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine*, 23, p. 135-151.
- FERJAOUI A., 1992-1993, Stèles votives et funéraires trouvées à Kesra, *Reppal*, VII-VIII, p. 127-163.
- FEVRIER J., 1965, Inscriptions puniques et néopuniques inédites, *BCTH*, p. 223-229.
- FEVRIER P.-A., 1978, Le culte des morts dans les communautés chrétiennes durant le III<sup>e</sup> siècle, dans *Atti del IX Congresso internazionale di Archeologia cristiana. Roma 21-27 settembre 1975*, p. 211-274.
- FOUCHER L., 1967, Musée archéologique de Sousse. Acquisitions de 1949 à 1964, *Africa*, II, p. 205-239.
- GAUCKLER P., 1903, *Compte rendu de la marche du Service en 1902*, Tunis, Direction des Antiquités et des Beaux-Arts.
- GÆTSCHY G<sup>al</sup>, 1902, Note sur les fouilles effectuées à Sousse et à Sidi-el-Hani, *BCTH*, p. 412-416.
- GÆTSCHY G<sup>al</sup>, 1903, Nouvelles fouilles dans les nécropoles de Sousse, *BCTH*, p. 156-183.
- GSELL S., 1894, Tipasa, ville de Maurétanie Césarienne, *MEFRA*, XIV, p. 291-450.
- GSELL S., 1902, *Musée de Tébessa*, Paris.
- GUERY R., 1985, *La nécropole orientale de Sitifis (Sétif, Algérie) ; fouilles de 1966-1967*, Paris, Édition du CNRS (Études d'Antiquités Africaines).
- GUERY R., 1987, La nécropole orientale de Sitifis, dans B. Oberlin (dir.), *Nécropoles à incinérations du Haut-Empire, Table-ronde de Lyon, 30 et 31 mai 1986*, Rapports archéologiques préliminaires de la Région Rhône-Alpes, 4, Lyon, Région Rhône-Alpes - Direction des Antiquités Historiques, p. 69-75.
- HANNEZO G., 1890-1891, Notes sur les nécropoles phéniciennes de Salakta (Sullectum) et de Mahdia, *Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine*, 26, p. 284-304.
- KRANDEL-BEN YOUNES A., 1992, La nécropole rurale de *Thigibba Bure* (Djebba), *Reppal*, VII-VIII, p. 179-286.

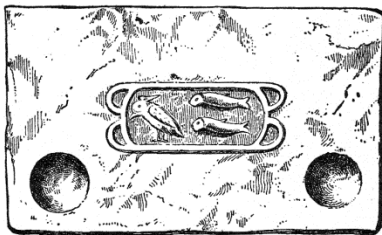
- LA BLANCHERE M.-R. de et GAUCKLER P., 1897, *Musée Alaoui*, Paris.
- LACOMBLE C<sup>dt</sup> de et HANNEZO G., 1889, Fouilles exécutées dans la nécropole romaine d'Hadrumète, *BCTH*, p. 110-31.
- L'Algérie en héritage : art et histoire*, Paris, Institut du Monde arabe, 2003, catalogue de l'exposition, Arles.
- LANCEL S., 1962, Tipasitana I. Fouilles dans la nécropole occidentale de Tipasa (rapport sur des travaux réalisés au cours d'un stage archéologique en juillet 1964), *BAA*, I, p. 41-74.
- LANCEL S., 1970, Tipasitana IV. La nécropole romaine occidentale de la porte de Césarée. Rapport préliminaire, *BAA*, IV, p. 149-267.
- LAPORTE J.-P., 1975, Un mausolée du IV<sup>e</sup> siècle : la Ghorfa des Ouled Selama, près d'Auzia, *BAA*, 6, p. 55-59.
- LARMINAT S. de, 2012, Le mobilier déposé dans les sépultures d'enfants en Afrique du Nord à l'époque romaine, dans A. Hermary et C. Dubois (dir.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité*, III, Aix-en-Provence (BIAMA 12), p. 293-312.
- LARMINAT S. de, 2015, Les figurines en terre cuite dans les sépultures d'Afrique romaine, dans S. Huysecom-Haxi et A. Muller (dir.), *Figurines grecques en contexte : présence muette dans le sanctuaire, la tombe et la maison*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 289-303.
- LECLERCQ H., 1924, *s.u.* Auzia, dans *DACL*, p. 3216-3220.
- LEPETZ S., 2008, Dépôts carnés et tombe de chien à *Pupput*, *DossArch*, 330, p. 90.
- LEPETZ S., 2012, Les restes animaux dans les tombes d'enfants à la période romaine : l'exemple de trois grandes nécropoles d'Italie, de Tunisie et du Nord de la France, dans A. Hermary et C. Dubois (dir.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité*, III, Aix-en-Provence (BIAMA 12), p. 313-28.
- LEPETZ S., 2019, Constituer la tombe, honorer les défunts : sacrifices et dépôts alimentaires carnés dans deux nécropoles de méditerranée romaine : *Pupput* (Tunisie) et Pompéi (Italie), dans M.-D. Nenna, W. van Andringa, S. Hubert (éds.), *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée hellénistique et romaine*, Alexandrie, Etudes Alexandrines, p. 431–448.
- LEPETZ S. et VAN ANDRINGA W., 2004, Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines : L'apport conjoint des os et des textes, dans L. Baray (éd.), *Archéologie des pratiques funéraires : Approches critiques. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (Bibracte, 9), p. 161-170.



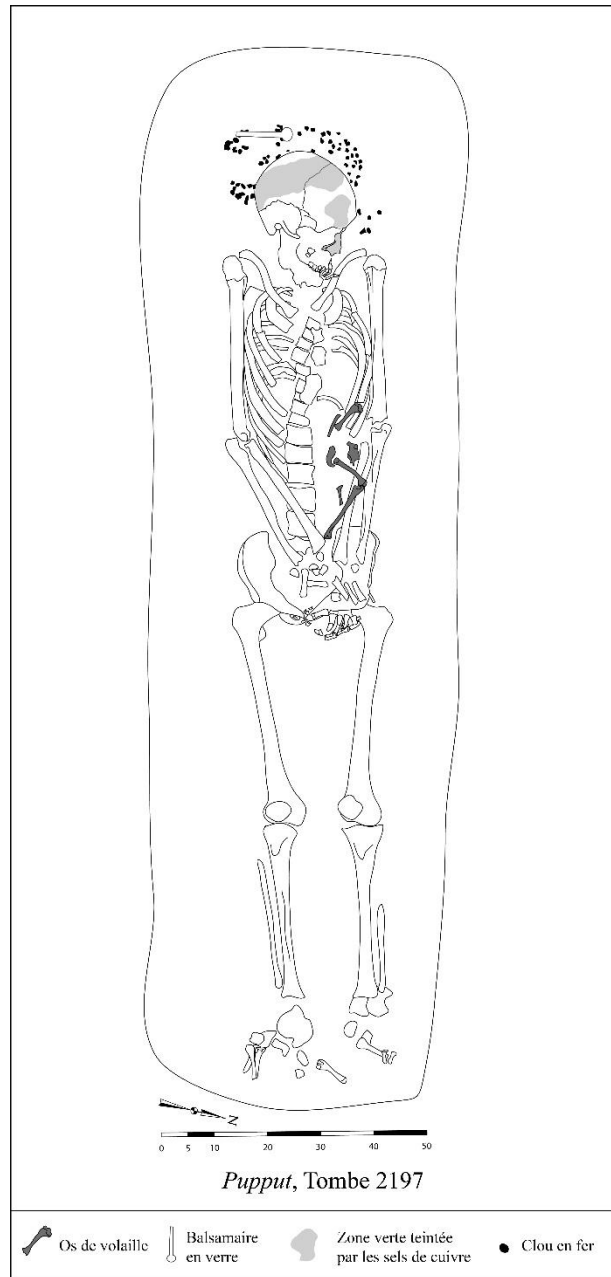
- LEVEAU Ph., 1971-1974, Une *area* funéraire de la nécropole occidentale de Cherchel. Rapport sur une fouille effectuée en 1967-1968, *BAA*, V, p. 73-152.
- LEVEAU Ph., 1975-1976, Nouvelles inscriptions de Cherchell (2<sup>ème</sup> série), *BAA*, VI, p. 83-166.
- MAHJOUBI A., SALOMONSON J.W. et ENNABLI A., 1970, *La nécropole romaine de Raqqada*, Tunis (Notes et Documents VIII, n.s. fasc. 1).
- MERLIN A., 1912, Fouilles de MM. le capitaine Vaubourdolle et le lieutenant Haack à Souk-el-Abiod, *BCTH*, p. CC-CCIII.
- MORIZOT P., 1997, *Archéologie aérienne de l'Aurès*. Paris, CTHS.
- ORFALI M.K., 1989, *Inventaire des sculptures funéraires et votives de la Maurétanie Césarienne*, Thèse de doctorat de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, non publié.
- PIGANIOL A. et LAURENT-VIBERT R., 1912, Recherches archéologiques à *Ammaedara* (Haïdra), *MEFRA*, XXXII, p. 69-229.
- POINSSOT J. et LANTIER R., 1924, Tombeau à Gightis, *BCTH*, p. CXXXIV-CXXXVII.
- SCHEID J., 1984, *Contraria facere : renversements et déplacements dans les rites funéraires*, *AION (Archeol)*, VI, p. 117-139.
- STIRLING L.M., 2004, Archaeological Evidence for Food Offerings in the Graves of Roman North Africa, dans R.B. Egan et M.A. Joyal (dir.), *Daimonopylai*, Winnipeg, University of Manitoba Centre for Hellenic Civilization, p. 427-451.
- VAN ANDRINGA W., DUDAY H. et LEPETZ S., 2013, *Mourir à Pompéi. Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Rome (CEFR, 468).
- VATIN Cl., 1986, Épigrammes funéraires grecques de Cherchel, *AntAfr*, 22, p. 105-114.



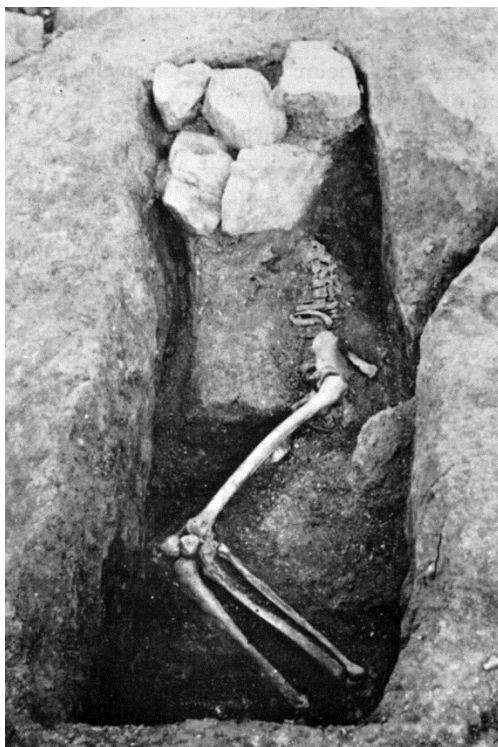
**Fig. 1 :** Carte de répartition des nécropoles avec *mensae* et où des animaux y furent figurés (© S. de Larminat).



**Fig. 2 :** *Mensa* découverte à Auzia avec deux poissons et un oiseau à huppe dans un plat (© LECLERCQ H., *Auzia*, 1924, fig. 1152, p. 3220).



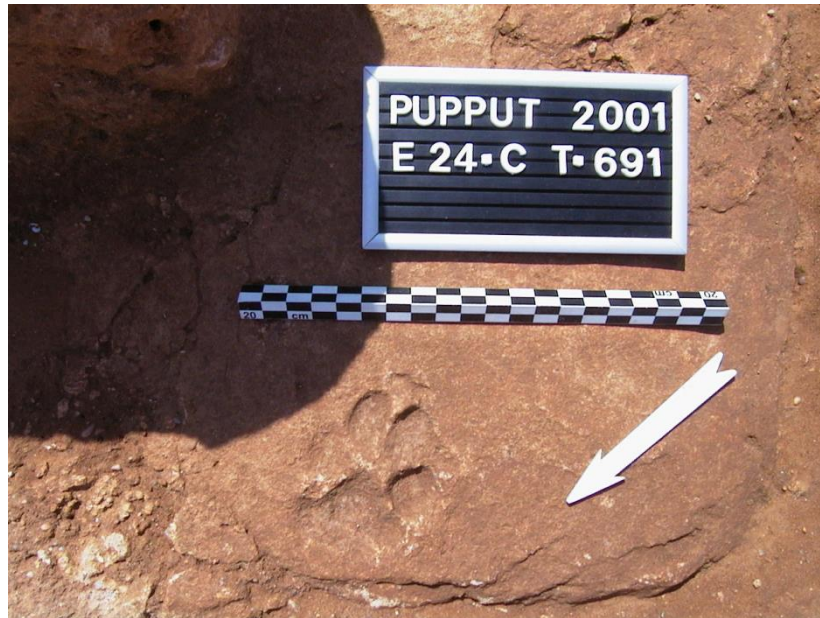
**Fig. 3 :** Tombe 2197 de la nécropole de *Papput* :relevé du squelette et du mobilier dont une volaille déposée au niveau de l'avant-bras gauche (© S. de Larminat).



**Fig. 4 :** Tombe 72 de la nécropole orientale de Sétif : a. Squelette et amas de grosses pierres à l'extrémité est de la fosse (© GUÉRY R., *Sétif*, 1985, fig. 90 p. 103).



**Fig. 5 :** Sous l'amas de pierres, restes osseux complets d'un gallinacé couché sur le côté droit, le cou tendu, le crâne à l'ouest avec contre le bec, un grand bronze du Haut-Empire (© GUÉRY R., *Sitifis*, 1987, fig. 3, p. 68)



**Fig. 6 :** Empreinte d'un chien dans l'enduit encore frais du caisson de la tombe 691 de la nécropole de *Pupput* (© Fouilles *Pupput*, M. Griesheimer).



**Fig. 7 :** Restes squelettiques d'une charogne de chien découverts dans un niveau de circulation de la nécropole de *Pupput* (© Fouilles *Pupput*, M. Griesheimer).



**Fig. 8 :** Restes d'un arrière-train de mouton disséminés dans le comblement de la fosse de la tombe 232 de la nécropole de *Pupput* (© Fouilles *Pupput*, M. Griesheimer).



**Fig. 9 :** Dessin d'une figurine de taureau portant une *dorsuale* découverte dans une tombe d'enfant de l'hypogée 9 à *Hadrumetum* (© DE LA BLANCHÈRE M.-R., GAUCKLER P., *Musée Alaoui*, 1897, n° 99, pl. XXXII) ;



**Fig. 10 :** Exemple de figurine de coq (© cliché S. de Larminat, Musée archéologique de Salakta).